



BULLETIN MUNICIPAL

n°35 - FEVRIER 2024



SOMMAIRE



MOT DU MAIRE 3

INFORMATIONS PRATIQUES

Divers 4-5
ADAPA 6

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil / Les sœurs papilles 7
AIN DOMICILE SERVICES 8
ADMR 9
Nouvelle collecte de tri et Calendrier 10-11
Blablacar daily 11
Communication / Point déploiement fibre 12
Gendarmerie 13
Hypnothérapeute 14
Pizza du chalet 15

CONSEIL MUNICIPAL

Budgets 16-17
Centrale photovoltaïque 18
Plan communale de sauvegarde 19
Travaux voirie 20
Chaufferie 21

Coopération intercommunale

Natura 2000 22-23
SIEA / SCOT 24

VIE LOCALE

Rétrospective 2023 25-36

ASSOCIATIONS

Don du sang 37
Sapeurs-pompiers 38-39
Jardin partagé 40-41
Bibliothèque 42-43
Fleurissement / Club âge d'or 44
École 45
CROP 46-47
ARCMA 48
Fabrique du Revermont 49
Cinéma 50
Patrimoine 51

Directeur de publication : Denis BOLLACHE.

Remerciements :

Daniel Brochier, Christelle Lagarde, Bernard Larruat, Isabelle Poncet, Yvan Hertrich, Marie thérèse Genin, Marion Bollache, Fanette Dromard, Michel Dupont, Jean-Luc Abbes, Philippe Veyan, Anabelle Tanesie, Yves Guillemot, Florence Blatrix Contat, Michel Guillot, Anthony Poncet et le CPI de Drom, Marie thérèse Corretel, Sylvain Turpin, Michelle Blatrix, la Dromothèque et toutes les associations présentes dans ce bulletin.

LE MOT DU MAIRE

2023 est déjà terminé et même si nous n'avons pas connu les perturbations des années précédentes, il n'en reste pas moins que les conséquences de la crise économique se sont encore ressenties sur le pouvoir d'achat des ménages et aussi sur les finances de nos collectivités.

2023 a encore été une année chaude avec une sécheresse estivale et des restrictions d'eau et, même si elle a toujours coulé au robinet, nous devons toujours éviter de la gaspiller.

2024 est donc déjà là et nous sommes dans la deuxième moitié du mandat.

Ceci nous amène à faire le point sur nos projets de départ, le calendrier a été quelque peu modifié, certains non prévus se sont rajoutés mais nos objectifs restent inchangés. Au cours de cette année nous allons terminer la rénovation du logement au dessus de la mairie et il pourra être proposé à la location à la fin du premier trimestre.

Les travaux de la nouvelle chaufferie qui alimentera la salle polyvalente le logement au dessus et les 2 de la cure vont débuter en février pour une mise en service à l'automne.

Nous verrons aussi la mise en marche de la centrale photovoltaïque qui est une opération menée par EDF renouvelable mais concerne notre commune par sa situation.

Grace à nos associations les manifestations ont été nombreuses cette année passée, je remercie tous les volontaires pour leur investissement, je les encourage à les renouveler en 2024 et j'invite ceux qui le souhaitent à les rejoindre car ces festivités sont la vie du village et permettent les rencontres et les échanges entre nous.



En ce début d'année je vous souhaite avec l'équipe municipale une bonne et heureuse année une bonne santé et de la joie.

Michel Guillot, Maire de Drom



MAIRIE DE DROM:
Tél. : 04 74 30 67 48
mairie@drom.fr

Création impression :
Graphic Design Service
360 Chemin de la Croix
01960 PÉRONNAS
Tél. : 06 80 06 49 32
E-mail : gilles.festas@wanadoo.fr

ADMINISTRATIONS

La Mairie est ouverte de 16 h à 19 h le Lundi
de 10 h à 13 h le Mardi et de 10 h à 12 h le Jeudi
Mairie : 04 74 30 67 48
Mairie courriel : mairie@drom.fr
Page facebook : 
Drom Village du Revermont
Site Internet : <https://drom.grandbourg.fr/>

Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse :
Téléphone : 04 74 24 75 15
Site internet : www.grandbourg.fr

Perception : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire
à Bourg-en-Bresse : 04 74 22 83 90

SECOURS

Gendarmerie : 17 Ceyzériat : 04 74 30 00 10
Pompiers : 18 Drom : Chef de Centre,
Anthony PONCET 06 12 26 16 25
S.A.M.U. : 15
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
(à utiliser pour les portables)
Centre Antipoison : 04 72 11 69 11
Femmes victimes de violence : 3919

RÉSEAUX

Réseau d'eau : Suez – Lyonnaise des eaux :
Service client : 0977 408 408
Urgences 24 h/24 : 0977 401 133
E.D.F. : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)

SOCIAL

Pour vous orienter dans vos démarches :
30 01 (numéro gratuit)
Centre départemental de solidarité (CDS) de la croix Blanche
57, avenue Amédée Mercier
Bourg-en-Bresse : 04 74 45 17 32

SPORT, CULTURE ET ANIMATION

La **bibliothèque** propose gratuitement ses livres tous
les lundis de 17h30 à 19h, les mercredis de 17h à 18h
et samedis de 10h à 11h30 à la Salle de réunions.
Le **cinéma** : projection le lundi soir, une semaine sur trois.
Le **club de l'Age d'Or** se réunit tous les mercredis
d'Octobre à Juin à la salle polyvalente
de 14h00 à 17h30.

PRESSE

Correspondants de Presse :
Daniel Brochier (04 74 30 62 53 à Drom)
Voix de l'Ain,
M. Christian MORANDAT (04 74 30 68 29) Le Progrès.

CULTE

Culte : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier
dimanche de septembre, aux Conches les lundis de
Pâques et de Pentecôte), Donatien MBALA :
04 74 55 16 80 / mbaladonatien@gmail.com

HORAIRES DÉCHETTERIES

Sur roche 01250 SIMANDRE-SUR-SURAN

du 1^{er} juillet au 31 août :

Lundi, mercredi, et samedi : 7h - 13h

du 1^{er} septembre au 30 juin :

Lundi et mercredi : 14h - 18h

Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

Lucinges 01370 VAL-REVERMONT

du 1^{er} juillet au 31 août :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
7h - 13h

du 1^{er} septembre au 30 juin :

Lundi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

Pour les particuliers, l'accès est libre. Pour les professionnels, l'accès est libre pour les déchets suivants : carton, métaux, et films plastiques. L'accès est payant pour les autres déchets (ticket de 9€ par passage). Les apports sont limités à 1m³ par semaine.

HORAIRES FROMAGERIE

Lundi / Mardi	9h - 12h30 / 17h - 19h
Mercredi	Marché de Bourg-en-Bresse
Jeudi / Vendredi	9h - 12h30 / 17h - 19h
Samedi	9h - 12h / 16h - 19h
Dimanche	9h - 12h

TARIFS SALLE POLYVALENTE

	RÉUNION	1 JOUR	2 JOURS
Associations de la commune*	42	67	100
Particulier de Drom**	65	120	180
Autres	105	240	320

* Association ayant son siège social à Drom.

** Personne ayant sa résidence principale à Drom ou redevable de la taxe d'Habitation.

Contactez la mairie pour tout renseignement

SERVICES

Le **Courrier** est relevé du lundi au samedi,
à partir de 9 h 00.

Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi
à partir de 5 h 00. A compter du 1^{er} Mars, les camions
ramasseront une semaine les ordures ménagères, la
semaine suivante les déchets recyclables. Les
calendriers seront disponibles en Février.

Transports scolaires :

Car Ceyzériat : départ 7 h 37

Car Bourg (tout public) : départ 6 h 54.

Ce car peut aussi être utilisé par des
particuliers moyennant un tarif de 1,30 €.

Transport à la demande : vers

Bourg-en-Bresse (Carré Amiot), Ceyzériat (Mairie),
Villereversure (Place de la mairie), sur réservation du
lundi au samedi de 8h à 19h :

Via le site www.rubis.grandbourg.fr

rubrique transport à la demande,

ou par téléphone au 04 57 38 37 01

Poids public : contacter la mairie.

Animaux trouvés : Contacter la Mairie.



LITIGES

Conciliateur : litiges entre particuliers
Mme Chantal Michel : le 1^{er} mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande au 04 74 25 09 09

chantal.michel.perrot@conciliateurdejustice.fr

Défenseur des droits : Le Défenseur des droits est une institution indépendante de l'État. Créée en 2011 et inscrite dans la Constitution, elle s'est vu confier deux missions :

- ☛ défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;
- ☛ permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement lorsqu'elle :

- ☛ pense qu'elle est discriminée ;
- ☛ constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite ;
- ☛ a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...);
- ☛ estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.

• Vous pouvez contacter votre défenseur des droits à la **Maison de Justice et du Droit**

34 cours de Verdun

01000 BOURG EN BRESSE

au 04 74 14 01 40

Christian FOURS sur RV le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30

Patricia PECHTIMALDJIAN sur RV le 1^{er} et 3^{ème} lundi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h

patricia.pechtimaldjian@conciliateurdejustice.fr

DON DU SANG COLLECTES :

HAUTECOURT-ROMANÈCHE :

le jeudi 25 avril 2024

VILLEREVERSURE :

le jeudi 25 juillet 2024

CHAVANNES SUR SURAN :

le jeudi 31 octobre 2024



EFS AUVERGNE-RHONE-ALPES SITE DE BOURG-EN-BRESSE

Hôpital Fleyriat
900 Route de Paris
01012 BOURG-EN-BRESSE
Tel : 04 74 50 6220

Internet : dondesang.efs.sante.fr



PETITE ENFANCE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

PÔLE PETITE ENFANCE CEYZERIAT

Place du 19 Mars 1962

01250 Ceyzériat - Téléphone : 04 37 62 17 50

E-mail : claire.bourgeois@leolagrang.org

MICRO CRECHE CEYZE MOMES

588 Chemin de la Charbonnière

01250 Ceyzériat - Téléphone : 04 74 51 70 73

E-mail : creche@ceyzeriat.fede01.admr.org

MICRO CRECHE L'ENFANTINE

Za les Métrillots

01250 Montagnat - Téléphone : 06 10 61 56 26

E-mail : contact@microcreche-lenfantine.fr

MULTI ACCUEIL POM'CANNELLE

180 Allée des Ecoliers

01370 Saint-Étienne-du-Bois

Téléphone : 04 74 25 08 46

E-mail : pomcannelle@ccter.fr

LES CHERUBINS DU REVERMONT

118 Chemin du Mas Groboz

01370 Val-Revermont

Téléphone : 04 74 50 08 03

E-mail : revermont@les-cherubins.com



NOUVELLES CRÈCHES

Ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles prévue pour Mars 2024 à Jasseron.

Contact & renseignements supplémentaires :

mam.gdv@gmail.com

& sur la page Facebook « MAM Graines de Vie »

MICRO CRECHE « PAS À PAS »

37 Chemin de Vicignat

01250 Jasseron

Téléphone : 06 75 77 60 36

E-mail : contact@creche-pas-a-pas.fr

MICRO CRECHE « VALLÉES MÔMES »

95 place du monument

01250 Villereversure

Téléphone : 04 74 51 86 77

E-mail : famillesadmr01@fede01.admr.org

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : 0810 25 01 10
INTERNET : www.caf.fr

AGENCE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT

ALEC de l'Ain : Conseil en économie d'énergie

Contact : 04 74 45 16 46

Du lundi au vendredi de 9 H à 12 H

et de 13 H 30 à 17 H.

Site internet : www.alec01.fr





ADAPA, aider et accompagner à domicile

L'ADAPA, Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain, est une association à but non-lucratif, qui s'adresse à tout public, et plus particulièrement aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Le cœur de métier de l'ADAPA est d'organiser des services d'aide et d'accompagnement, de soins, de manière régulière et coordonnée, ainsi que des actions de prévention, pour permettre au plus grand nombre de continuer de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Des services complémentaires ont été développés afin de répondre au mieux aux besoins de chacun :

- Une aide à la fonction d'employeur (Proximité ADAPA, mandataire), permettant de choisir son salarié et de devenir ainsi son employeur. Cette solution sécurise et facilite les démarches liant l'employeur à son employé ;
- Du transport accompagné permettant de maintenir ses activités de vie sociale, ou de se rendre sans le stress du déplacement à un rendez-vous hospitalier par exemple ;
- Du portage de repas sur les cantons de Villars les Dombes et de Chalamont pour bénéficier d'un repas copieux, varié et de qualité livré à domicile ;
- Des alternatives aux domiciles, avec de l'habitat regroupé ou de l'accueil familial, permettant de disposer d'un chez soi avec des temps proposés en collectif ;
- De la prévention pour améliorer la qualité de vie, autour du bien-vieillir, avec des ateliers animés par des professionnels, en collectif ou pour une personne seule, ainsi que des événements ponctuels sur diverses thématiques.

L'ADAPA a développé, par ailleurs, une aide adaptée pour les proches aidants, c'est-à-dire les personnes qui s'occupent de manière régulière et répétée d'un proche fragilisé par l'âge, la maladie, le handicap. Cette aide comprend diverses solutions pour apporter du soutien et du répit aux proches aidants, avec entre autres, des groupes de parole ou encore le Café des aidants®.

De l'aide, de l'accompagnement, du conseil, de la mise en lien avec des partenaires, l'ADAPA propose une approche globale personnalisée. Grâce à **26 antennes de proximité**, l'ADAPA propose un service au plus proche des populations.

Votre contact de proximité : Edwige POMMIER
04 74 45 59 65 - contact@adapa01.com
 17 rue de la Gare à Saint Etienne du Bois
 Permanences : mardi (8h30 - 12h et 14h - 16h30)
 mercredi (8h30-12h)



04 74 45 59 65
17 rue de la Gare
01370 ST ETIENNE DU BOIS

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr



On recrute !

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !

Postulez à recrutement@adapa01.com ou RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »

Naissances :

- BENONNIER Basile 09/02/2023
- PLANCHE Anatole 21/02/2023
- DUCHEMIN MOREL Maël 03/10/2023



Mariage :

- Théodore BROCHIER & Morgane VEITCH 08/07/2023



Décès :

- Gérard NALLET 13/02/2023
- Maurice BONNET 10/07/2023
- Alain BORRON 28/09/2023

LES SŒURS PAPILLES



Charline Vermeil et Fanette Dromard (toutes les 2 en reconversion éducatrice spécialisée) sont entrées dans la SCOP « Ess'ain » de Bourg-en-Bresse en Avril 2023 et ainsi ont créé leur entreprise de traiteur, sous le nom "Les soeurs papilles". Pour rappel, Ess'Ain est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) qui offre à tout entrepreneur de tester « grandeur nature » son projet d'activité et donne du sens au travail et à la vie en entreprise. Devenues traiteur spécialisé pour le milieu culturel (aussi appelé « catering »), les Soeurs Papilles livrent des repas aux artistes en résidence de création sur le département de l'Ain. Leurs services peuvent également répondre à des demandes de buffet, apéro dinatoire de structures publiques, agglomération, AGLCA, syndicat, association, salle de spectacle, événement privé pour les particuliers, anniversaire, départ en retraite et festivals.

Elles proposent une cuisine créative et originale avec des produits locaux et de saison, avec une tendance vers des produits bio ou non traités. Retrouvez les sur Facebook sur la page « Les Soeurs Papilles » ou au **06 63 48 02 39**.



AIN DOMICILE SERVICES

Acteur pour le soutien de l'autonomie à Domicile



Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune. L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit en faveur du soutien de l'autonomie à domicile en respectant choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité oeuvrent au quotidien pour vous aider, accompagner. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- ▶ Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- ▶ Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- ▶ Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- ▶ Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- ▶ Un accompagnement au numérique individuel et au rythme de la personne
- ▶ Une solution de répit pour les aidants par des interventions ponctuelles ou régulières
- ▶ Des actions de prévention
- ▶ Un accompagnement des particuliers employeurs dans leur fonction d'employeur (administratif, déclaration, assistance, ...)
- ▶ Une coordination aide-soin

Maude LACROIX, responsable de votre secteur, vous accompagne dans le choix des prestations les plus adaptées à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Association Ain Domicile Services

Notre antenne de proximité :

94 Grande Rue
01851 MARBOZ

04 74 42 02 14 - 06 83 98 46 17

bresse.revermont@ain-domicileservices.fr

Notre siège :

1133 avenue de Lyon
01960 PERONNAS

04 74 21 42 52

contact@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr

NOS MISSIONS



VOTRE AUTONOMIE À DOMICILE

Ain Domicile Services

04 74 21 42 52

**1 BESOIN
DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES
1 RÉPONSE GLOBALE**

AIDE



**SOIN
ACCOMPAGNEMENT**



PRÉVENTION



**INTERVENTIONS
7 JOURS/7 ET 24 HEURES/24**

WWW.AIN-DOMICILESERVICES.FR



L'ESSENTIEL, C'EST VOUS!

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



pour tous, toute la vie, partout

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes. Le rôle de l'ADMR : apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi. Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre marques :

- **Services et soins aux seniors** : aide et soins à domicile, transport accompagné (courses, rendez-vous médicaux...) livraison de repas, téléassistance FILIEN, action de prévention de la perte d'autonomie, sorties – loisirs, aide aux aidants...
- **Accompagnement du Handicap** : accompagnement et aide à domicile, soins à domicile, garde à domicile de jour et de nuit, téléassistance FILIEN, aide aux aidants, sorties – loisirs, transport accompagné...
- **Enfance et parentalité** : garde d'enfant à domicile, micro-crèches, soutien à la parentalité...
- **Entretien de la maison** : entretien du lieu de vie, du linge...
- **Services aux territoires** : développement de projets d'habitats, micro-crèches... :

L'ADMR bénéficie d'un partenariat privilégié avec le département de l'Ain pour le financement de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et pour le parc automobile dédié aux salariés de terrain de l'association ADMR, débuté en 2023.

Micro-crèche Vallées Mômes de Villereversure

Implantée à Villereversure, la micro-crèche Vallées Mômes est opérationnelle depuis le 4 septembre dernier. Elle est destinée à toutes les familles quelles que soit la commune de résidence.

La structure peut accueillir 14 enfants de 10 semaines à 5 ans révolus sur le même créneau horaire. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 20h30.

Vallées Mômes est la propriété de l'ADMR des 2 Vallées, gérée par l'association TISF ADMR Ain dont le président est Gérard Toinard.

Micro-crèche Vallées Mômes
102 route de Neuville – Villereversure
Claire CAYSSIALS 06 75 88 07 40 / valleesmomes@fede01.admr.org



Devenez bénévole !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, des qualités d'organisation et d'animation ?

Vous souhaitez vous engager aux côtés de notre association ?

N'hésitez pas à nous contacter !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

HEURES D'INTERVENTION

Activité du secteur des Deux Vallées

28 723

Activité sur la commune de DROM

844

ADMR des Deux Vallées - Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE

Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : adeuxvallees@fede01.admr.org

Cadre de secteur : Laetitia PERRODIN – Responsables de secteur : Véronique FOLLET TROSSET –

Nathalie SIMONNET - Assistante administrative : Elisa MARGERAND

Ne vous déplacez plus, la collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars

Elle sera organisée pour les ordures ménagères, les emballages, papiers et cartonnettes. C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller aux points d'apport volontaire (PAV) pour ces déchets. Les PAV resteront pour le verre seulement.

L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs à chaque foyer : un à couvercle gris pour les ordures ménagères et un autre à couvercle jaune pour le tri sélectif. La distribution a lieu à domicile jusqu'en mars 2024. Si d'ici là, vous n'avez pas reçu votre bac, contactez Grand Bourg Agglomération au **0 800 86 10 96**.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin.

Quand aura lieu cette nouvelle collecte à la maison ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables.

Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr.

LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs. Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au **0 800 86 10 96**.

Elle interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac. En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

EMBALLAGES ET PAPIERS



Sac jaune en centre-ville de Salies-de-Bearn (secteur abris-bacs)



En vrac dans le bac (pas de sac)



Cartonnettes & briques alimentaires



Bouteilles & flacons en plastique

NOUVEAU

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023



Tous les autres emballages en plastique

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots & bocaux en verre (sans couvercle ni bouchon)

INUTILE DE LAYER, BIEN VIDER, BIEN SÉPARER



Bouteilles, pots & bocaux en verre (sans couvercle ni bouchon)

Attention !

Les ampoules et la vaisselle sont à déposer en déchèteries, et non dans les colonnes à verre.

LE TRI ENCORE + FACILE !

Renseignements : Direction Gestion des déchets / 0 800 86 10 96 / infodechets@grandbourg.fr

COLLECTE TRI suite / CALENDRIER

Ordures ménagères Calendrier Collecte Déchets - Drom Tri sélectif

MARS 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUILLET 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024						
LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

BLABLACAR DAILY

L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- ▶ De 3 à 15 km : 1,5 € par passager
- ▶ De 15 à 30 km : 1,5 € + 0,1€ par km au-delà du 15e km par passager
- ▶ Au-delà de 30 km : 3 € par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100 €, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).



BlaBlaCarDaily



Le QR code pour télécharger l'appli



www.grandbourg.fr
 3 avenue Arsène d'Arsonval
 CS 88000 / 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex
 Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13

Pour rappel et pour les nouveaux venus, la commune de Drom dispose de plusieurs moyens pour vous communiquer toutes sortes d'informations :

Le Petit Dromadaire, un bulletin mensuel regroupant les événements du mois en cours et de celui à venir. Disponible par mail (pour vous inscrire, envoyer votre adresse mail au secrétariat de mairie : mairie@drom.fr) ou en format papier (pour les personnes n'ayant pas de support numérique).



L'application « Panneau Pocket » vous notifiant sur votre smartphone en temps réel d'une information ou d'une urgence.

<https://www.panneaupocket.com/telechargez-panneaupocket-lapplication-de-votre-mairie>



La page Facebook qui permet à la fois d'informer et d'échanger avec vous.

<https://www.facebook.com/drom01revermont>



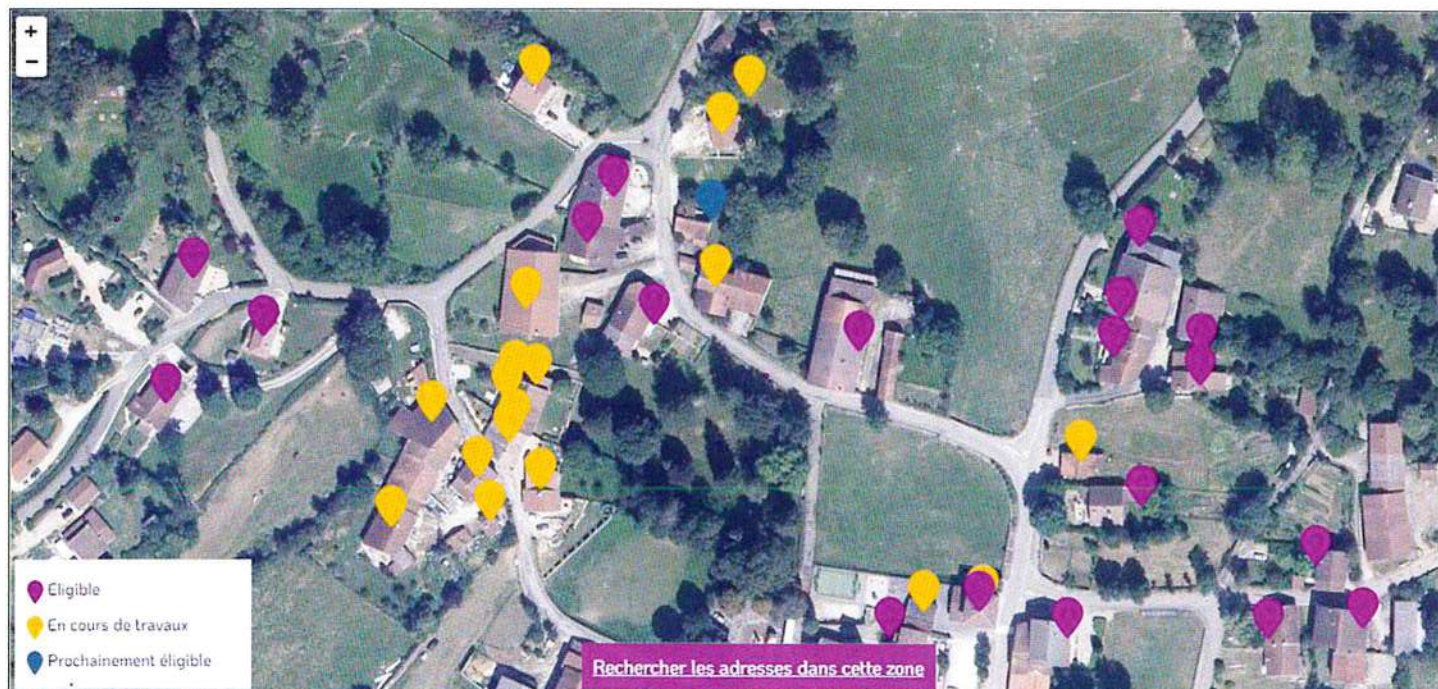
Le site Internet qui présente un aspect global de la commune, incluant notamment les dossiers administratifs, les documents archivés et l'histoire de la commune. <https://drom.grandbourg.fr>



FIBRE

Déploiement fibre optique

L'entreprise SOGETREL est actuellement en charge des travaux fibre sur la commune de Drom. Le raccordement des derniers logements non-éligibles (10% restants) devrait avoir lieu au cours du 1^{er} semestre 2024. De plus, la capacité de l'armoire principale de raccordement verra sa capacité augmenter considérablement, de quoi ne jamais manquer de circuit fibré pour l'avenir. Un arrêté pour l'entreprise Sogetrel afin de réaliser les travaux de tirage et raccordement de câbles a été délivré.





Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'air



Numéros utiles :

- Police / Gendarmerie : **17**
- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Numéro Européen : **112**
- Sourds et Malentendants : **114**
- Enfance en danger : **119**
- Violences Femme Info : **3919**
- Aide aux victimes : **116 006**
- Hébergement social d'urgence : **115**
- Pharmacie de garde : **3237**

Sites utiles : Pharos et/ou www.internet-signalement.gouv.fr : signalement de contenus et de comportements illicites en ligne
 Perceval : signaler une fraude sur sa carte bancaire (transactions dont vous n'êtes pas à l'origine et où vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire)
www.internetsanscrainte.fr : accompagnement des parents et jeunes dans la prévention du harcèlement
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr : effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime ou le représentant légal d'un mineur
OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES --> formulaire téléchargeable sur le site du Gouvernement et à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la brigade

Rappels : En quittant mon véhicule, couper le contact, récupérer les clés et verrouiller son véhicule, même pour une (très) courte durée.

Ne pas conduire sous l'empire de l'alcool ou sous l'effet de produits stupéfiants.

Ne pas diffuser ses dates de vacances sur les réseaux sociaux. L'article 1240 du code civil impute que tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

La main courante est une simple déclaration qui n'engage pas de poursuite à l'encontre de l'auteur mais peut être considérée comme un début de preuve et engager une enquête.

Le dépôt de plainte permet d'informer la Justice qu'une infraction a été commise. L'objectif est de sanctionner pénalement l'auteur présumé des faits, après enquête, et décision du Procureur de la République et obtenir ainsi la réparation du préjudice subi.

Bons Gestes :

Sauver des vies :

Staying Alive : application gratuite qui cartographie les défibrillateurs cardiaques partout dans le monde ;

Internet :

Bloquer sa carte bancaire pour les paiements en ligne et privilégier un numéro de carte virtuelle lors d'achats en ligne (se rapprocher de sa banque).

Bien vérifier le protocole https lors d'achats sur Internet, qui authentifie le site et sa sécurité.

Ne communiquer jamais ses mots de passe et code de sécurité éphémère à un inconnu (même si la personne prétend être de votre banque)

Prévention :

Notez la marque (si possible le modèle) et la couleur du véhicule ainsi que la plaque d'immatriculation des démarcheurs suspects. Privilégiez d'abord le dialogue avec une tierce personne neutre lors de conflits de voisinage.

En quittant mon domicile, verrouiller les portes et fermer les volets des baies vitrées.

En partant en vacances, cacher les objets de valeurs (bijoux, espèces, etc...)



Jean-Luc Abbès, hypnothérapeute : bienveillance et sérénité

Installé à Drom depuis un an, avec sa compagne et ses fils, Jean-Luc est hypnothérapeute.

Il exerce actuellement à son cabinet,
24 rue de Montholon à Bourg-en-Bresse.

Après un parcours professionnel riche et varié, il a pris conscience de sa capacité d'écoute avec les personnes et de sa nature empathique et bienveillante.

À la suite de soucis de santé, sa rencontre avec Philippe du réseau Hypnosérénité a confirmé son envie et ses capacités pour accompagner les gens vers une évolution positive. Il devient rapidement responsable de la formation et de l'accompagnement du sud de la France pour le réseau Hypnosérénité.

“Être hypnothérapeute est pour lui, faire partie de votre chemin de vie, vous montrer le bon chemin vers un avenir plus serein et qui vous correspond davantage.”

Dans son cabinet, il reçoit des personnes pour différents problèmes de santé mentale, tels que l'anxiété, la dépression, les phobies, les addictions, le tabac, l'alcool, la drogue... mais aussi l'accompagnement pour l'accouchement et l'aminçissement. Il aide les personnes à changer leur comportement et surtout à faire évoluer leur façon de penser. Il fait également de la préparation mentale de sportifs de haut niveau, de militaires, de gendarmes.

La séance d'hypnose commence par une discussion (appelée anamnèse) avec la personne pour comprendre ses problèmes

et ses objectifs. Ensuite, la personne est invitée à se détendre dans un environnement calme et confortable, tandis que Jean-Luc l'induit dans un état hypnotique appelé « état modifié de conscience » où la personne est plongée dans une sensation de relaxation profonde, ce qui lui permet d'accéder à son inconscient pour effectuer des changements positifs dans sa vie. Il lui envoie des suggestions, des métaphores, relatives au problème cerné, avant un retour à l'état d'éveil puis un débrief sur la séance. Le changement est alors définitif.

L'hypnose est une thérapie brève rapide et efficace qui permet d'obtenir des résultats en seulement quelques séances.

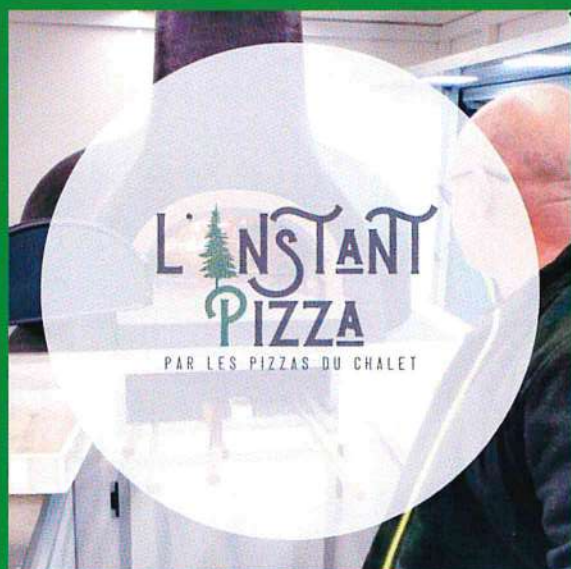
Toujours plein de projets, et face à la demande, ce papa de 3 garçons projette de diversifier et de compléter son activité. Il souhaite progressivement transférer son activité à Drom afin de se centraliser entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax.

Il souhaiterait compléter son activité avec la mise en place d'un centre spécialisé pour l'arrêt du tabac, et proposer des formations dans l'hypnose mais aussi l'énergétique puisque Jean-Luc est également magnétiseur et médium.



Hypnosérénité





Les Pizzas du Chalet

A partir du mois de Mai 2024, nous accueillerons un nouveau camion Pizza sur la place de la Mairie. Il s'agit de Thierry Perrin, originaire de Villeneuve les Charnod dans le Jura. Souvenez-vous, Thierry est déjà venu nous régaler avec ses pizzas au mois d'Octobre dernier. Cette fois il reviendra de façon régulière, toutes les deux semaines.

Les pizzas

supplément œuf ou autre 1,00 €

Les classiques :

- Classique** : tomate, mozzarella, olives 8,00 €
- Jambon** : tomate, jambon, mozzarella, olives 9,00 €
- Magret** : tomate, magret, mozzarella, olives 11,00 €
- Chorizo** : tomate, jambon, chorizo, mozzarella, olives 11,00 €
- Charcutière** : tomate, jambon, mortadelle, mozzarella, olives 11,00 €
- Bouchère** : tomate, oignons, viande hachée, mozzarella, olives 11,00 €
- Forestière** : tomate, jambon, champignons, mozzarella, olives 11,00 €
- Campagnarde** : poulet, oignons confits, champignons, crème, mozzarella, comté 12,00 €

La mer, la rivière :

- Anchois** : tomate, anchois, mozzarella, olives 10,00 €
- Thon** : tomate, thon, filet de crème, mozzarella, olives 10,00 €
- Délice de la rivière** : truite fumée française, crème, mozzarella 13,00 €

Les fromages :

- 4 fromages** : tomate, bleu de Bresse, gorgonzola, chèvre, mozzarella, olives 11,00 €
- Chèvre** : tomate, buche de chèvre, mozzarella, olives 11,00 €
- Bleus de l'Ain** : tomate, bleu de Bresse, bleu de Gex, mozzarella, olives 11,00 €

Les délices :

- Délice de l'Ain** : tomate, poulet, bleu de Bresse, olives 11,00 €
- Délice de Bresse** : base crème, poulet, persillade, mozzarella, comté 11,00 €
- Délice de Bretagne** : jambon, artichauds, persillade, crème 11,00 €
- Délice d'orient** : tomate, poulet, merguez, mozzarella, olives 12,00 €
- Délice de la ruche** : tomate, chèvre, magret, miel, mozzarella, olives 12,00 €
- Délice d'Espagne** : tomate, poivrons, chorizo, mozzarella, olives 11,00 €
- Délice de Savoie** : base crème, pomme de terre, oignons, lardons, mozzarella, reblochon 13,00 €
- Délice comtoise** : pomme de terre, concoilotte, saucisse de montbéliard, mozzarella 13,00 €
- Délice d'Italie** : tomate, mozzarella, perline de mozzarella, tomates cerise, jambon cru, speck, roquette, copeaux de parmesan 14,00 € (selon saison)
- Délice d'été** : tomate fraîche bio en tranche, buche de chèvre, thym, crème, mozzarella, basilic frais 12,00 € (selon saison)

Les végétariennes :

- Champignons** : tomate, champignons, mozzarella, olives 10,00 €
- Artichauds** : base crème, artichauds, persillade, mozzarella 10,00 €
- Poivrons** : tomate, poivrons, mozzarella, olives 9,00 €

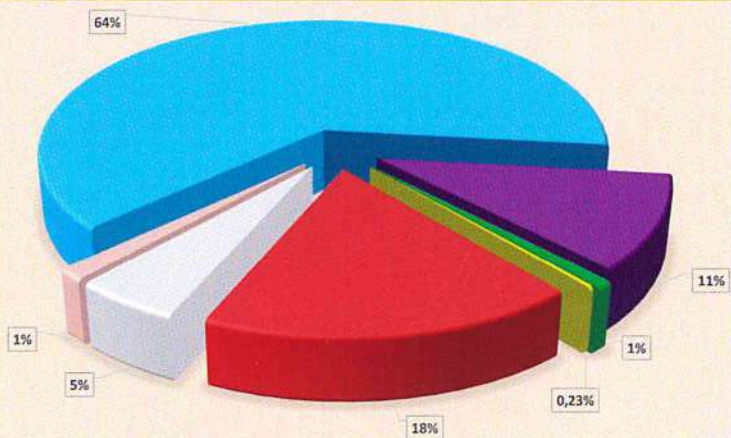


06 80 33 84 42
LES PIZZAS DU CHALET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

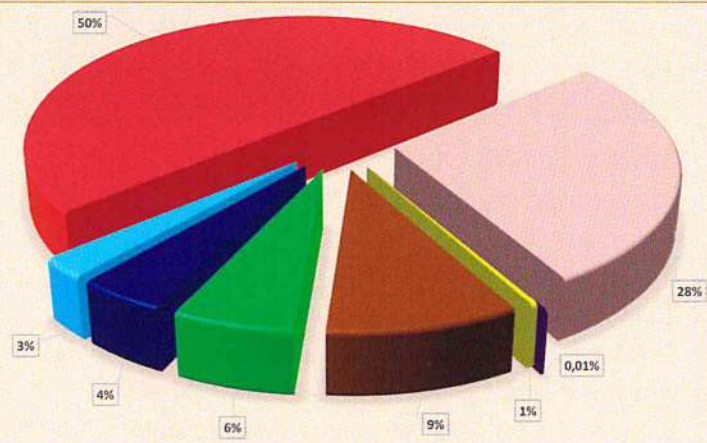
Dépenses : 426 456,17€

● Charges à caractère général	75 522,74 €
● Charges de personnel et frais assimilés	21 770,00 €
● Atténuations de produits	5 765,85 €
● Virement à la section d'investissement	271 792,58 €
● Autres charges de gestion courante	47 105,00 €
● Charges financières	3 500,00 €
● Dotations amortissements et provisions	1 000,00 €



Recettes : 426 456,17€

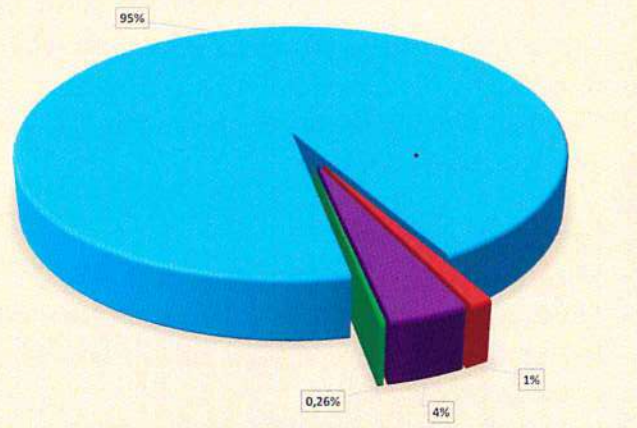
● Excédent de fonctionnement reporté	237 215,17 €
● Atténuations de charges	50,00 €
● Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 490,00 €
● Impôts et taxes	79 000,00 €
● Taxe droit d'enregistrement et TP	50 000,00 €
● Dotations, subventions et participations	36 841,00 €
● Autres produits de gestion courante	20 800,00 €
● Produits exceptionnels	60,00 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

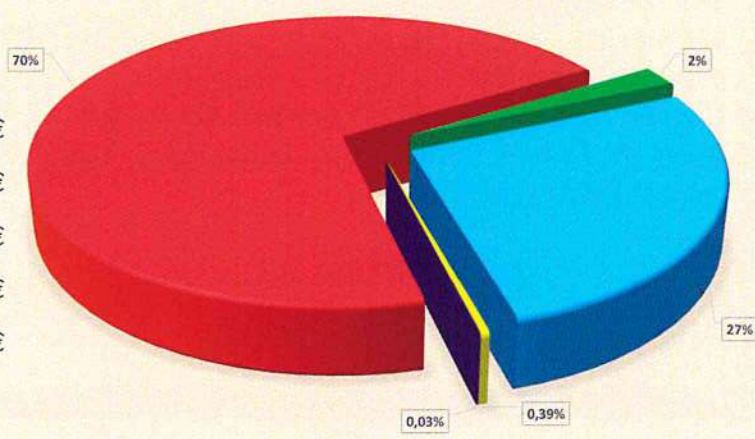
Dépenses : 387 143,46€

● Solde d'investissement reporté	4 428,46 €
● Emprunts et dettes assimilées	15 015,00 €
● Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
● Immobilisations corporelles	366 700,00 €



Recettes : 387 143,46€

● Virement de la section de fonctionnement	271 792,58 €
● Dotations, fonds divers et réserves	8 428,46 €
● Subventions d'investissement	105 322,42 €
● Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €
● Immobilisations corporelles	100,00 €

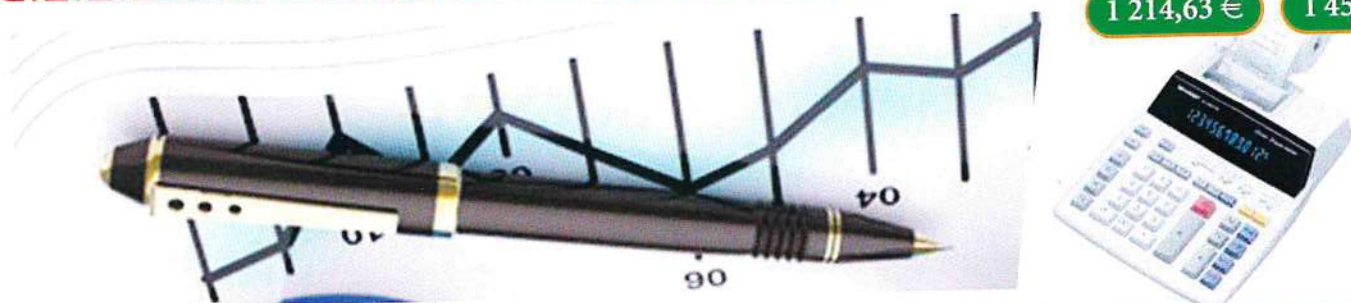


INVESTISSEMENT 2023



TRAVAUX	HT	TTC
Aménagement parking cimetière	6 343,98 €	7 612,78 €
Travaux menuiserie Mairie (porte d'entrée, porte accès handicapé, porte secrétariat et bibliothèque, fenêtres, volets)	16 219,52 €	19 463,42 €
Travaux menuiserie logement 1 ^{er} étage Mairie (portes, fenêtres, volets)	10 283,84 €	11 114,15 €
Rénovation électricité bâtiment mairie (éclairage LED)	1 095,19 €	1 314,23 €
Rénovation carrelage logement 1 ^{er} étage Mairie	2 204,10 €	2 975,10 €
Rénovation faux-plafond Mairie (coupe-feu)	6 155,90 €	7 387,08 €
Rénovation chemin du réservoir	29 001,50 €	34 801,80 €
	71 304,03	84 668,56 €

ACHATS	HT	TTC
Ordinateur bibliothèque	384,96 €	461,95 €
Matériel sonorisation	829,67 €	995,60 €
	1 214,63 €	1 457,55 €



☛ La centrale solaire : où en est-elle ?

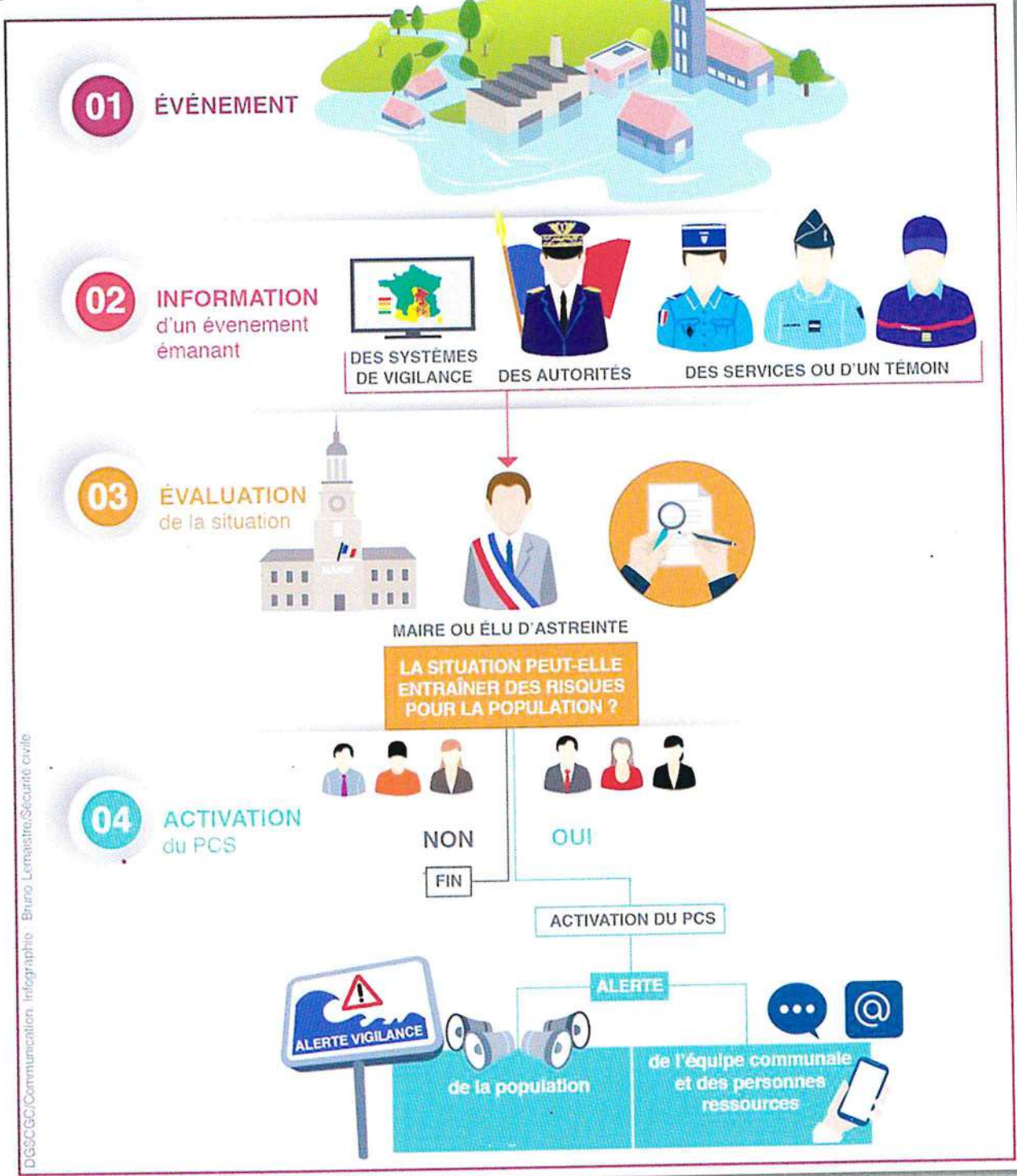
- ▶ Le projet de centrale solaire a été initié en 2017 par EDF Renewables sur les terrains de l'ancienne carrière en bordure la route départementale reliant Drom à Ramasse.
- ▶ La centrale est en cours de construction depuis le début de l'année 2022 et sera mise en service au printemps prochain. Avec une puissance installée de 2200 kW, la production sera équivalente à la consommation en électricité de 1200 habitants.
- ▶ C'est un projet autorisé par l'Etat sur la base d'une étude d'impact et à l'issue de l'enquête publique réalisée en 2019, qui apporte de nombreux bénéfices environnementaux. On peut citer une production d'électricité solaire évitant l'émission de 177 tonnes de CO2 par an pour une durée de vie estimée à 30 années. A l'issue de cette période d'exploitation le site sera remis en état et les panneaux solaires recyclés.
- ▶ Mais c'est aussi un projet qui va contribuer à la transition énergétique en permettant de produire une électricité 100% renouvelables et à un prix compétitif. Le solaire est en effet l'une des énergies les moins chères du marché.

☛ Avec Tipi Energy, bénéficiez de l'énergie solaire produite à Drom

- ▶ A l'occasion de ce projet, une solution innovante appelée Tipi Energy, en cours d'expérimentation au sein d'EDF Pulse Incubation, a été présentée aux élus de Drom et Ramasse afin de permettre aux riverains (particuliers, collectivités et professionnels) de bénéficier de la production de la centrale.
- ▶ Le principe est simple : la production d'électricité solaire de la centrale est divisée en petites parties appelées tiwatts pouvant être réservées directement sur un site internet sécurisé. Tipi Energy vous aide à choisir le nombre de tiwatts en fonction de vos besoins.
- ▶ Et EDF Renewables reste en charge de la construction et du bon fonctionnement de la centrale solaire.

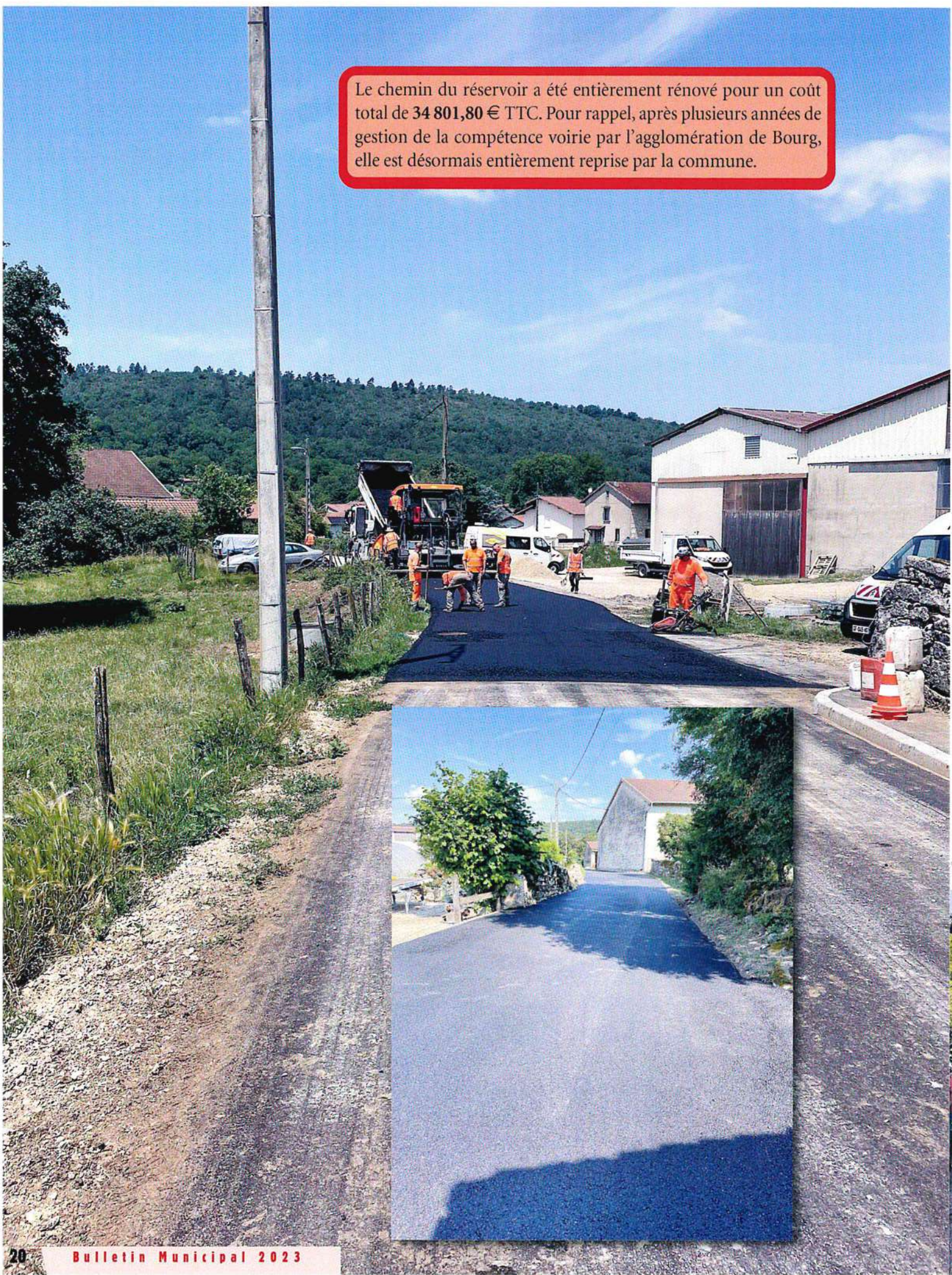


Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire et de sa commission, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



L'élaboration du plan est en cours depuis le mois d'Octobre et doit être terminé avant le 31 Aout 2024. Trois groupes de travail (supervisés par Christelle Lagarde, notre secrétaire de mairie) composés du maire et ses adjoints, des conseillers municipaux et du chef des pompiers de Drom, Anthony Poncet, participent activement à sa rédaction.

Le chemin du réservoir a été entièrement rénové pour un coût total de **34 801,80 € TTC**. Pour rappel, après plusieurs années de gestion de la compétence voirie par l'agglomération de Bourg, elle est désormais entièrement reprise par la commune.



Projet Chauffage

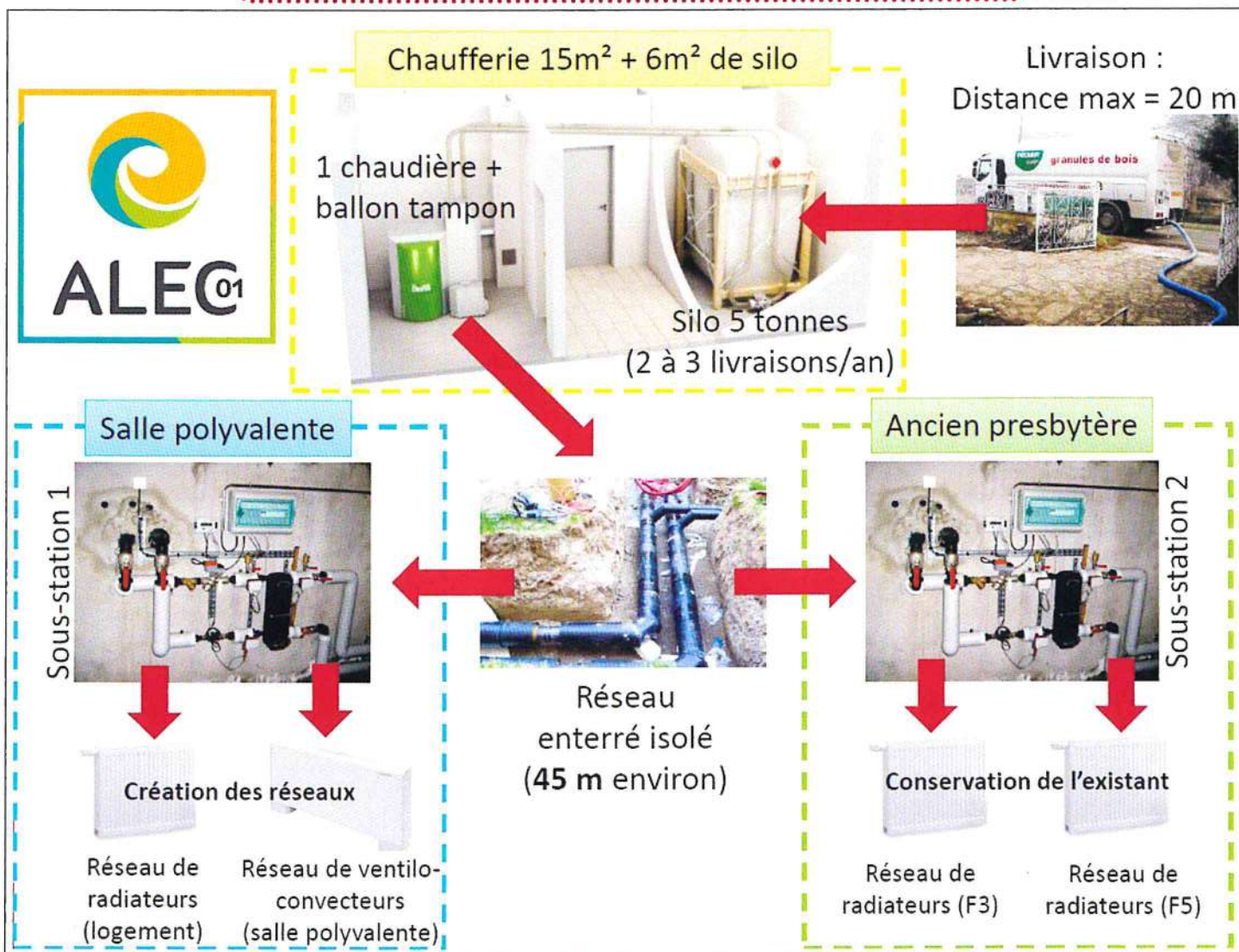
Le projet Chauffage, initié en 2021, devrait voir le jour au cours de l'année 2024. Le but de ce projet est d'alimenter en chauffage l'ancien presbytère et le bâtiment de la salle des fêtes. (La mairie est exclue de l'étude car trop loin de la chaufferie pour être pertinente à raccorder).

Objectifs :

- ◀ Assurer le **fonctionnement du chauffage**
- ▶ Les chaudières actuelles (fioul et bois plaquettes) arrivent en fin de vie.
- ▶ Compatibilité du chauffage par chaudière avec la typologie des bâtiments à forte inertie.

- ◀ **Limiter les interventions** en chaufferie
- ▶ Les technologies des chaudières bois ont gagné en fiabilité depuis 15 ans.
- ▶ Le granulé de bois demande moins d'entretien que le bois en plaquettes.

- ◀ **Maîtriser le budget** énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ Le granulé de bois permet de minimiser l'impact des variations de prix.
- ▶ L'investissement initial est plus fort, mais les subventions aussi.
- ▶ Le granulé de bois est le meilleur en émissions de GES.



Bulletin Natura 2000

Octobre
2023

Benjamin RAQUIN,
Président du
COPIL Natura 2000
Revermont
et Gorges
de l'Ain

Chers habitants humains du Revermont, Je vous retrouve avec plaisir avec cette nouvelle édition du bulletin d'informations Natura 2000 pour vous présenter des actions menées sur 2023 et parler biodiversité.

Le travail sur le terrain et notamment avec les agriculteurs est constant, et nous avons pu également travailler cette année avec le syndicat des eaux, pour concilier au mieux préservation des milieux et besoins techniques.

Plusieurs temps ont été organisés avec nos partenaires autour des papillons (3 séances publiques les 19 avril, 13 mai et 18 juin), des chauves-souris (découverte de la faune nocturne le 17

Changement de regard

Le saviez-vous ? Une pelouse sèche ce n'est pas un green de golf !

En effet pour être considérée comme écologiquement fonctionnelle, une pelouse doit comprendre une part non négligeable de broussailles (environ 20%). Autant raillés qu'indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, la ronce, le prunellier, l'églantier ou encore l'aubépine ont toute leur place dans les pelouses sèches ! Pas la peine de « faire propre » en rasant la broussaille comme d'aucuns pourraient le penser.

Ce changement de regard n'est pas seulement adopté par des écologistes mais aussi par certains éleveurs du territoire. En plus de diminuer les charges liées aux travaux de broyage, ces éleveurs voient aussi les avantages pour leur troupeau (diversification de la ressource alimentaire, effet parasol...).

A votre tour de changer de regard !



Pelouse de la Mouria, à Salavre

août à Ramasse) mais aussi des pelouses sèches, toujours dans le but de mieux comprendre pour mieux protéger. Dans cette même optique nous proposons en fin d'année 2 sessions de formation sur les corridors écologiques à destination des élus.

Et le 16 octobre, nous avons reçu Mme Gilot Fromont, chercheuse et épidémiologiste, pour une conférence publique sur la biodiversité, pour l'expliquer et comprendre les services qu'elle nous rend. Mais la dynamique actuelle est très inquiétante : 87% des milieux humides ont disparu en France en 200 ans, 1 million d'espèces sont en danger, la population de vertébrés mondiale a chuté de 68% depuis 1970 ! Le taux d'extinction des espèces est dix fois plus rapide que les 10 millions d'années précédentes !

Nous sommes dans la sixième extinction de masse.

Totalement dûe au comportement de l'espèce humaine qui modifie les habitats, surexploite, pollue, déplace des espèces et dérègle le climat (ce sont les 5 causes identifiées...), cette extinction ne pourra s'enrayer que par un changement drastique de paradigme de notre société, le principal étant qu'une « croissance infinie sur une planète finie est impossible ». Quel monde souhaitons-nous pour nous, nos enfants et les leurs ?

En remettant le vivant, dont nous faisons partie, au coeur de nos préoccupations et comportements quotidiens, nous pouvons agir à notre niveau, et inciter d'autres à l'action, à tous les niveaux. Puissent les habitats Natura 2000 de notre territoire nous convaincre de cette nécessité et nous encourager.

Bonne lecture à vous,



Pelouse de Moncel, à Treffort



Nid de laineuse du prunellier



Découverte des papillons au site de Conches

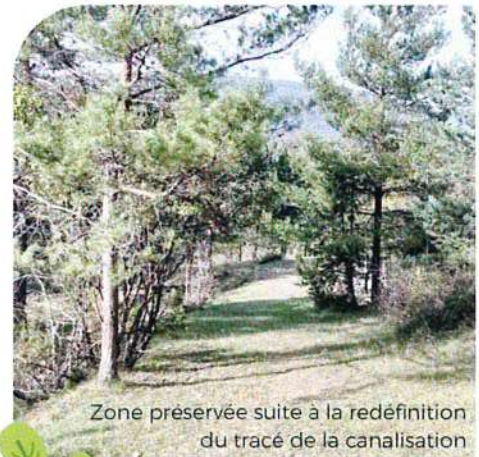
Découverte des papillons du Revermont

Les pelouses sèches sont l'habitat emblématique du site Natura 2000, ces dernières abritent de nombreuses espèces de papillons. C'est pourquoi 3 sessions de sensibilisation - formation ont été réalisées entre avril et juin en ciblant 3 des espèces les plus emblématiques des pelouses sèches du Revermont : La Laineuse du Prunellier, la Bacchante et le Damier de la Succise. Ces événements ont rencontré un franc succès et ont été l'occasion de découvrir 2 nouvelles stations de Laineuse à Ramasse, de confirmer l'importance de la Pelouse de Toulangeon pour le Damier de la succise (plus de 100 individus observés !) et la Bacchante.

Une canalisation d'eau à Cuvergnat

Le syndicat d'eau potable Bresse Suran Revermont avait un projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du secteur de Arnans/Cuvergnat. Afin de relier le hameau de Cuvergnat, le tracé de la canalisation coupait une pelouse sèche Natura 2000 avec notamment la présence d'une espèce protégée : le Thésium à feuilles de Lin. Afin de minimiser l'impact de ce projet, sans pour autant priver les habitants du secteur d'eau potable, le

syndicat d'eau potable a travaillé en lien étroit avec l'animateur Natura 2000 et le président du COPIL. Un tracé alternatif a été collégalement défini afin d'épargner la pelouse sèche et le secteur à Thesium. Les travaux se sont déroulés au printemps 2023. Ce projet met en avant l'importance du dispositif Natura 2000 et son animation de terrain pour minimiser l'impact environnemental de tels projets sans les bloquer complètement.



Zone préservée suite à la redéfinition du tracé de la canalisation

La parole à ...

Sébastien Calland

Chargé de mission tourisme à Grand Bourg Agglomération

« Beaucoup connaissent le Revermont mais peu le perçoivent dans tous ses travers, le massif invite naturellement à la balade, à la recherche des hauteurs, crêtes, villages, nature et sports. Des secteurs sont devenus des incontournables, plus que fréquentés, l'été mais aussi l'hiver.

D'autres sont plus confidentiels et demandent plus de temps et de curiosité, comme les anciennes parcelles avec leurs murgers, capettes, chemins, les pelouses à Orchis ou à Papillons, les nécropoles ou vestiges d'un autre temps, le gué, le gour, la résurgence, la grotte, le point de vue ... chaque hectare recèle son trésor.

Au km², pas sûr que beaucoup de régions de France aient autant de richesses, petites certes, mais bien présentes. La chance du Revermont, les habitants, qui y vivent et qui continuent à le faire respirer, à le préserver. »



SIEA PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les modalités de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis d'aménager, et permis de démolir) vont être facilitées.

Il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001150/>



Un lien mis en place sur le site internet de la commune vous permettra de réaliser les démarches nécessaires 7j/7, 24h/24 depuis chez vous sous réserve de respecter les Conditions Générales d'Utilisation du service qui vous sera mis à disposition.

L'objectif est de moderniser le service public, de fluidifier et accélérer le traitement des demandes, et de permettre aux usagers de ne pas se déplacer pour déposer les documents.

Le dépôt de dossier en version papier demeure toujours possible. Et la mairie reste la seule interlocutrice et responsable de l'instruction et de la délivrance des actes et des autorisations.



SCOT

Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages :

Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse

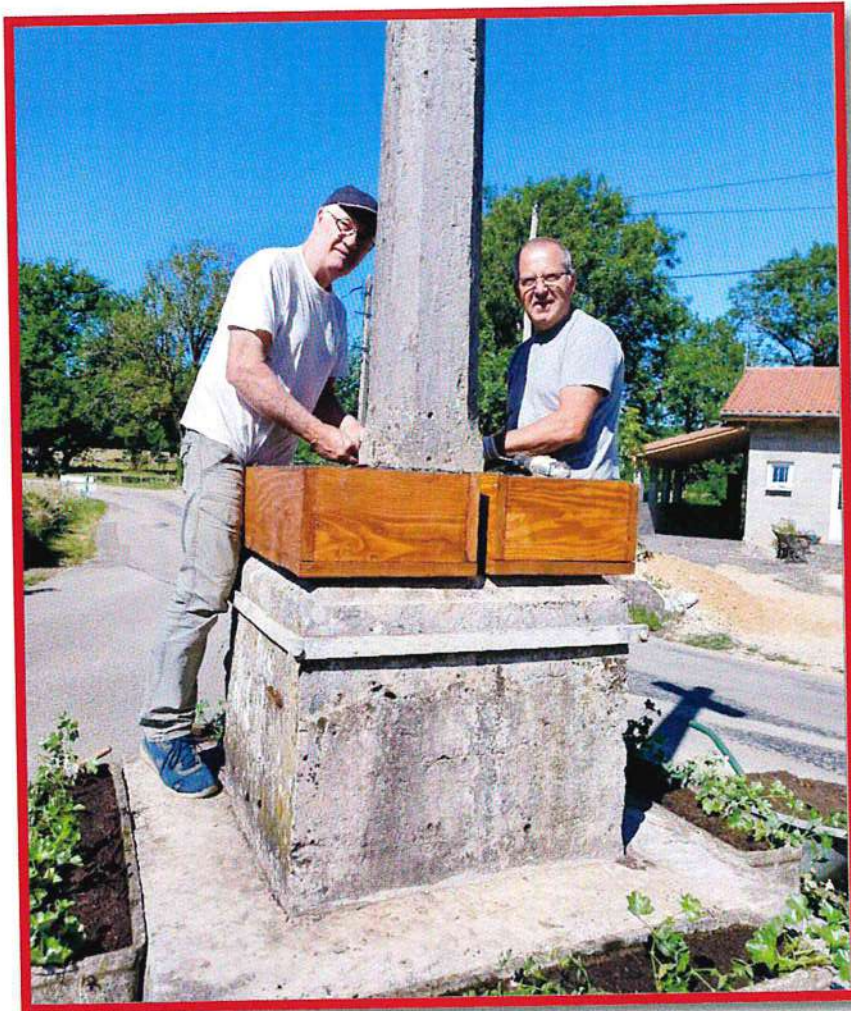
qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière. Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en oeuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.

Constitué d'éléments rédigés et de cartographies du territoire, le dossier de SCOT se décline en trois parties.







15/02/23 - Les membres du fleurissement en pleine action !





04/03/23 - Préparation de la traditionnelle fondue !



30/04/23 - l'ARCMA



08/05/23 - Cérémonie du 8 Mai

26/05/23 - Informatisation de la bibliothèque





26/05/23 - Food truck sur la place



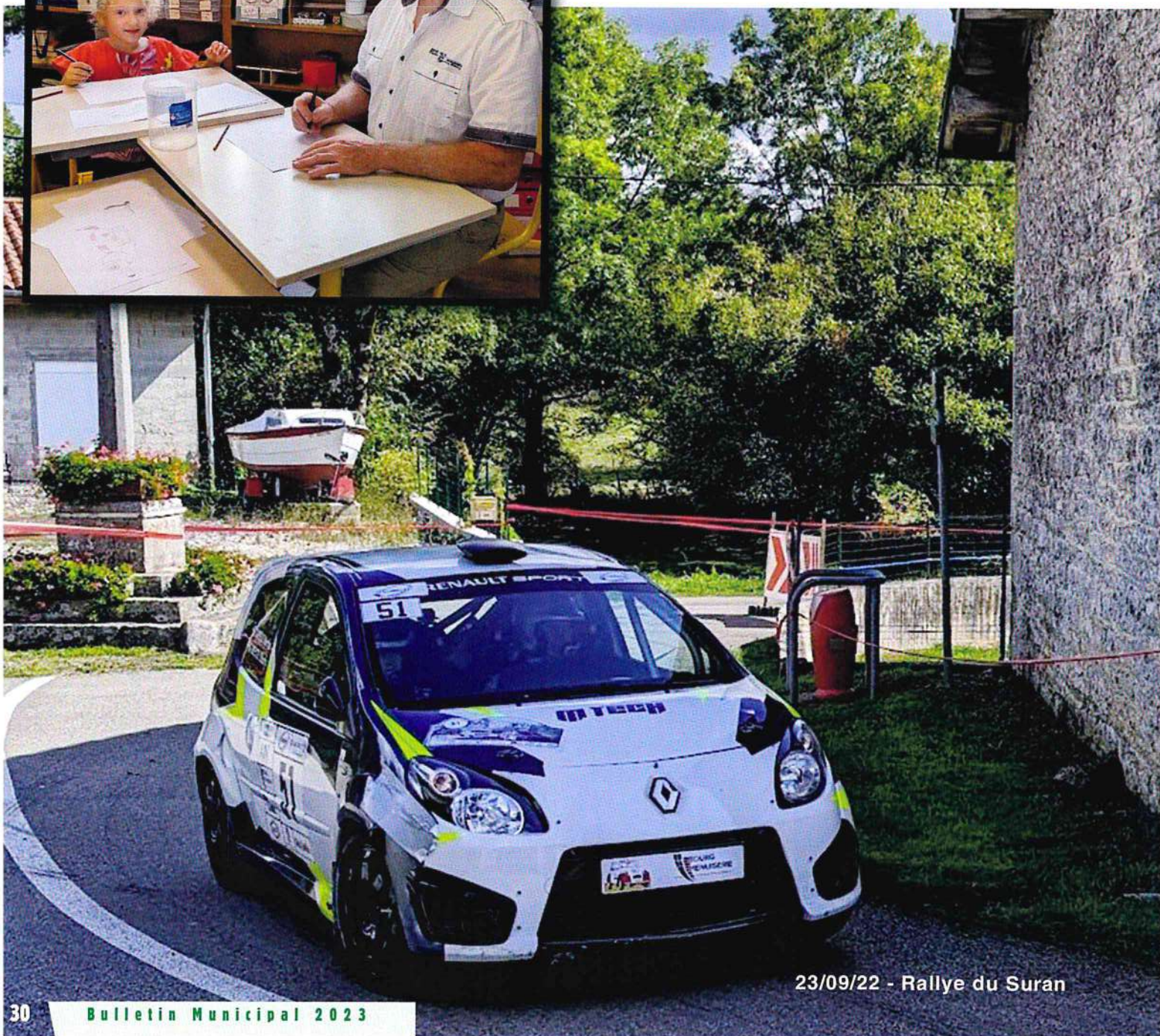
21/06/23 - Desherbage à la Dromothèque !



30/06/23 - Le city est bien rempli !



30/06/23 - Cours de dessins chez les Dromignons !



23/09/22 - Rallye du Suran

DROM
EN FÊTE!

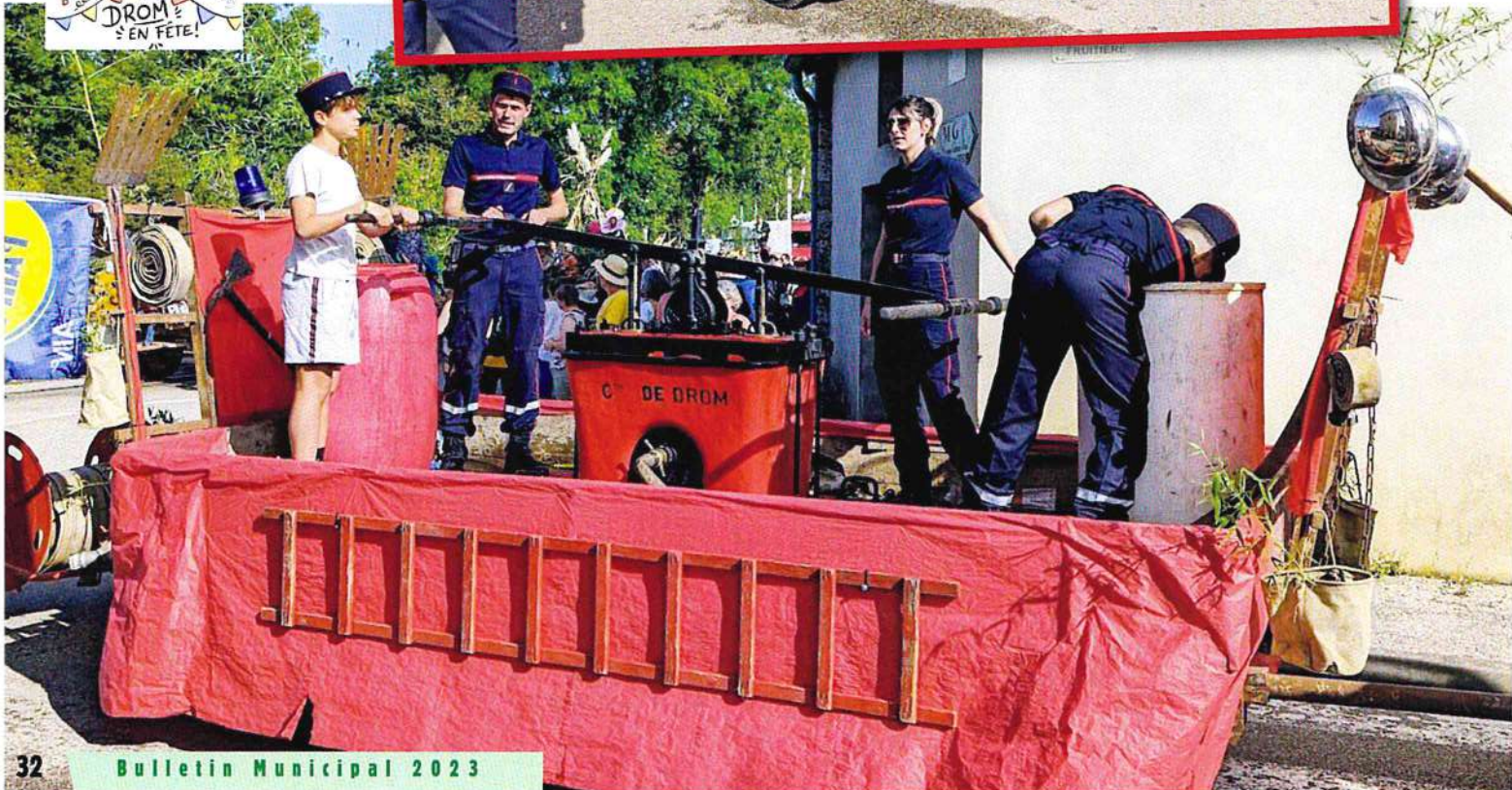


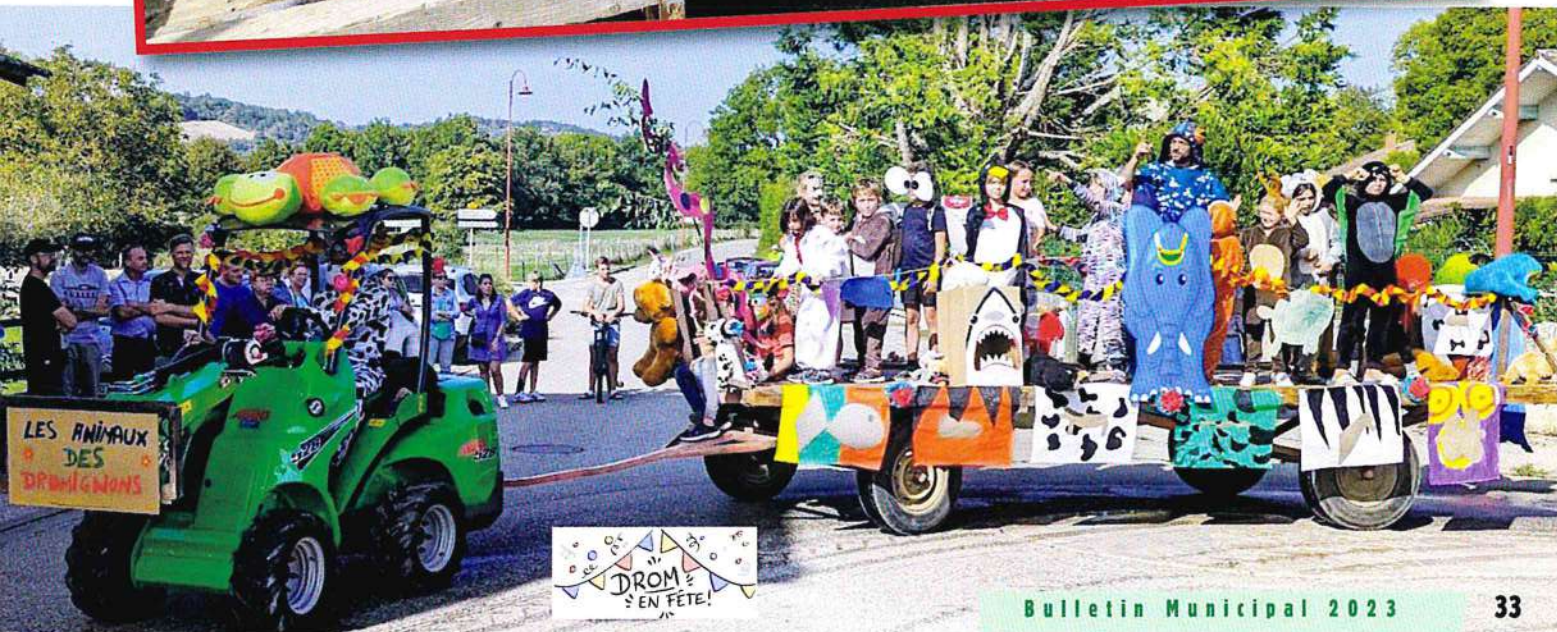
DROM
EN FÊTE!



DROM
EN FÊTE!

DROM
EN FÊTE!









11/11/23 - Remise de Médaille



11/11/23 - Mérite de l'union décerné à notre Daniel !



19/11/23 - Salle pleine pour la diffusion du documentaire sur la résistance

— AMICALES RÉUNIES DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DU SURAN —

Parce que nous sommes tous conscients que donner son sang, c'est sauver des vies...

Parce que parmi nous, personnellement, dans la famille, vers les amis, on connaît tous quelqu'un qui sans une transfusion, ne serait peut-être plus là...

L'amicale des donneurs de sang s'est donné pour mission de faire parler le plus possible du don du sang, de fidéliser les donneurs habituels, d'encourager les nouveaux donneurs, de sensibiliser les jeunes dès l'école....

Comment ?

➤ En accueillant chaque année l'EFS pour des collectes de sang total et nous sommes fiers de nos résultats : Chavannes sur Suran : 43, Villereversure : 38, Hautecourt Romanèche: 34, Simandre sur Suran : 43 avec sur l'année, 13 nouveaux donneurs que nous félicitons.

➤ En améliorant les collations post-collectes (qui, il faut bien le dire, ne font pas rêver...) avec de la soupe maison, des tartes, des taboulés....

➤ En organisant une randonnée (cette année, elle s'est déroulée à Villereversure), qui nous permet de rencontrer un public qui, à priori, est en assez bonne santé, pour les sensibiliser à notre cause.

➤ En allant dans les classes (une année sur deux, nous rencontrons tous les élèves de CM1 CM2 des écoles de la Vallée (Chavannes, Drom, Hautecourt/Romanèche, Simandre, Villereversure).

➤ En participant à des forums : nous étions présents à celui de Bohas-Meyriat- Rignat ;

Bien sûr, nous ne pouvons pas évaluer l'impact de toutes ces actions, mais comme le dit l'Union Départementale, « il faut que l'on nous voit, il faut être présents ».



Qui sommes-nous ?

Un groupe d'une dizaine de bénévoles plein d'enthousiasme mais trop peu nombreux, et qui serait ravi de voir de nouvelles personnes s'investir dans notre joyeuse association. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente Françoise MILLET
La secrétaire Laurence PECHOUX
La trésorière Chantal BOLOMIER

Dates à retenir pour 2024 :

L'Assemblée Générale à Hautecourt-Romanèche le 2 février 2024 à 19 h
La randonnée aura lieu, le matin, le dimanche 15 Septembre, à Hautecourt-Romanèche
Les Collectes 2024 auront lieu les jeudis :
 . Hautecourt-Romanèche : le jeudi 25 avril 2024
 . Villereversure : le jeudi 25 juillet 2024
 . Chavannes-sur-Suran : le jeudi 31 octobre 2024



SAPEURS-POMPIERS



Le CPI (Corps de Première Intervention), devenu SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) comprend actuellement neuf volontaires bénévoles, **soit un pompier pour 24 habitants** (à comparer avec la moyenne nationale de un pompier pour 270 habitants, ou celle de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris –sous statut militaire– qui dispose de un pompier pour 814 habitants *).

* Sources :
www.pompiers.fr,
www.insee.fr
www.defense.gouv.fr)



Intervention sur AVP

Sur cet effectif, on compte deux pompiers qui sont, par ailleurs, pompiers **professionnels** et quatre (plus un des deux précédents) en « **double engagement** », c'est-à-dire volontaires aussi au Centre de Secours du Suran (unité du SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours). S'il n'est pas encore opérationnel, il convient encore d'évoquer un lycéen en formation dans la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Vallière.



Formés et équipés, ils ont répondu, à la **totalité des demandes d'interventions**, soit **3 AVP** (Accident sur la Voie Publique), **4 SAP** (Secours à Personnes), **1 feu de véhicule** et **6 OD** (Opérations Diverses).

SAPEURS-POMPIERS suite

En plus des formations internes et avec le Centre de Secours pour acquérir et entretenir leurs compétences de bases, le SLIS compte aussi plusieurs spécialités : feux de forêt, recherche de personnes (à venir : secours/déblaiement). Ils ont aussi participé à l'accueil et l'organisation de formations de pompiers du département et de la section de JSP.

Le fonctionnement de l'unité est assuré par l'amicale, grâce à la vente des tartes pour la fête de Drom, et des calendriers, en fin d'année.

L'amicale dispose aussi de chapiteaux qu'elle propose à la location (renseignements auprès du président, le caporal-chef Loïc Presti, au 06 58 35 22 66). Par ce biais, les pompiers participent aussi aux services d'honneur de la commune, lors des commémorations, organisent une journée détente estivale pour les volontaires et leurs familles et se retrouvent en fin d'année à l'occasion de la Sainte Barbe.



Accueil des JSP



Du matériel spécial Drom pour la St Thyrese !

L'édition 2023 a permis d'en mettre plusieurs à l'honneur : le caporal Loïc Presti était ainsi élevé au grade de caporal-chef et le sapeur Charles Donin au grade de caporal.

Le sergent Antoine Martin, lui, était félicité pour sa formation cynotechnique et Djemy Napoli pour son engagement dans la section de jeunes sapeurs-pompiers.

Ancien volontaire au corps de Drom, le caporal Daniel Brochier recevait la médaille d'argent du mérite de l'union départementale pour son engagement à l'amicale des pompiers et le sergent Antony Poncet se voyait décerner l'insigne d'argent de chef de corps.



Des galons, un insigne, une médaille et des félicitations

JARDIN PARTAGÉ

Et encore une année, au jardin partagé...

Au jardin, on jardine... Mais pas que !
On aime aussi festoyer,



Danser,



Et chanter :

Seulement Jardiner

(sur l'air de « The Lazy Song » de Bruno Mars)

Refrain :

Aujourd'hui je n'eu vraiment pas travailler
Je veux seulement jardiner
Au potager, j'ai la patate
J'mets des tuteurs sur les tomates
Après j'ai la banane toute la journée...

1) Tu vois je n'ai plus un radis,
C'est la fin des haricots
Les carottes sont cuites,
J'en ai marre d'faire le poireau
J'aimerais que tu ramènes ta fraise
Alors, appuie sur l'champignon
et viens t 'mêler d' mes oignons
quand je vois ta poire
je reprends un peu espoir
N'attends pas que je sucre les fraises
Oh oui vient me rejoindre, me rejoindre, au jardin partagé...

Refrain

You-ou, hou..., Toute la journée...

2) Ne me raconte pas de salades,
j'en ai gros sur la patate
je suis très chou,
mais pas bête comme chou
Tu profites de mon coeur d'artichaut (ho le coeur d'artichaut !)
Alors avant la prochaine lune,
dis moi qu'j' compte pas pour des prunes,
Viens faire des semis,
Que tout cela porte ses fruits
Sois ma cerise sur le gâteau !
Oh oui vient me rejoindre, me rejoindre, au jardin partagé...

Refrain

Allez viens semer et planter,
Tu n'auras pas plus de blé
No, no, no, no, no...
Mais tu pourras te fendre la poire,
Mettre du beurre dans tes épinards
Yeah, yeah, yeah....

Refrain

You-ou, hou... Toute la journée
You-ou, hou... Pas travailler, ...
You-hou, hou... Juste jardiner !

(Et maintenant que vous avez les paroles,
vous pourrez chanter avec nous !)

JARDIN PARTAGÉ suite

Au jardin, même si
Patates et autres
coquelicots
donnent de belles
récoltes,



On n'oublie pas que le plus important,
c'est de les partager !



Nous nous retrouverons pour semer et planter au Printemps,
d'ici là n'hésitez pas à nous rejoindre...
(Renseignements : jardin.drom@gmail.com)

La DROMothèque



Bibliothèque municipale de DROM

La DROMothèque (bibliothèque municipale de DROM)

La lecture à portée de tous... mais pas que !

En 2023, 676 documents ont été empruntés par 377 lecteurs lors de 175 heures de permanence, réparties sur 131 jours des 52 semaines (plus les 16 accueils pour l'école)... mais c'est pas tout !

Ressources humaines. A Drom, l'année « littéraire » a commencé avec une embauche : Anne est venue rejoindre les « 3 M » (Marie-Thérèse, Monique et Martine) pour compléter l'équipe.



Equipement. La structure est désormais passée à l'ère de l'informatique. Un équipement fourni par la mairie, et programmé par Denis avec l'aide de la DLP, un stock complètement revu et répertorié, une formation pour les bénévoles : d'ici peu, tout sera géré avec l'ordinateur : état du stock, disponibilité, prêts, retours, commandes, ...

Partenariat. Une convention, signée entre la Municipalité et la DLP (Direction de la Lecture Publique, structure départementale), permet à la DROMothèque de s'engager sur des animations nationales, relayées par le Département, pour les proposer dans notre village : Fête du court métrage, Mois du Doc, Premières Pages, etc.



Animation. Encouragées par la présence du public et par son enthousiasme, les DROMothécaires se sont aussi lancées, cette année, dans une représentation musicale du livre Roiseaux, co-organisée avec leurs auteurs, les artistes Dromniers, Hélène Péronnet et Gérald Chagnard.



... mais le Mois du doc a fait salle comble !



La première participation à la Fête du court-métrage a été boudée ...



Et « Premières Pages » a ravi les tout-petits !



Les petits (mais aussi les grands !) ont adoré Roiseaux !

Projets. Les bénévoles de Drom ont participé, à la DLP, à une journée de réflexion sur le thème « La bibliothèque, 3^{ème} lieu ». Nos DROMothécaires réfléchissent alors à une telle ouverture pour notre bibliothèque et sont ouvertes aux suggestions de la population. . . affaire à suivre !



FLEURISSEMENT



Les sécheresses exceptionnelles des deux derniers étés ne découragent pas les membres du Comité de fleurissement et les bénévoles. Tous souhaitent continuer de façon simple à maintenir un fleurissement raisonné pour notre commune.

Les plantes résistantes à la chaleur et qui demandent très peu d'eau ont été privilégiées. Un arrosage minimum a été apporté durant la période de canicule mais toutes ont résisté et ont attendu le moment propice pour enfin se développer.

A l'arrivée des premières pluies, elles se sont épanouies et nous ont comblés en donnant beaucoup de fleurs jusqu'aux premiers frimas de l'automne.

Merci à la Municipalité et à tous les bénévoles. Comme chaque année un appel est lancé aux personnes qui souhaitent se joindre à nous.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Comme chaque année le club de l'Âge d'Or recommence ses activités début Septembre. L'Assemblée générale se poursuit au restaurant. Ensuite nous partageons la bûche de Noël et les galettes des rois. Les rencontres se terminent fin juin avec un repas au restaurant.



Si vous voulez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir autour de jeux de Scrabble, Rummikub, ou Triomino !

En cette année 2023, les Dromignons ont comme à leur habitude vécu une année bien remplie.

En janvier les élèves ont à nouveau participé au rallye mathématique départemental, durant lequel leur logique a été mise à l'épreuve..

En février, en partenariat avec France Nature Environnement, nous avons bénéficié d'une série de trois interventions sur les thèmes des pelouses sèches. C'est un type de paysage présent sur la commune et qui est à préserver.



En mars, les Dromignons ont repris leur travail sur le thème de la photographie avec l'association CROP pour aboutir à une nouvelle participation aux rencontres photographiques de Drom. Le thème

Après les grandes vacances, c'est le retour en classe pour les élèves, avec pour débiter une double participation aux festivités du village : participation remarquée aux rencontres photographiques et ensuite fabrication du char sur le thème des animaux pour la fête du village.

En septembre, les élèves ont terminé leur projet d'écriture de B.T.J sur le Comté. C'est un magazine documentaire auquel environ 700 classes en France sont abonnées. Il sera publié en début d'année 2024.

En octobre, nous avons participé, à distance, au prix jeunesse du festival du fil d'animation de Bourg En Bresse.

En novembre, nous avons débuté un travail de réhabilitation d'un espace forestier en partenariat avec France Nature Environnement et le réalisateur Paul Aurélien Combre. Ce travail s'étalera sur plusieurs années et débouchera sur la confection d'un film documentaire.

En décembre, l'habituel marché de Noël a fini l'année avec la vente de couronnes et de décorations fabriquées par les élèves et les parents.

Quelques jours plus tard, les élèves ont pu savourer le traditionnel repas de Noël.

de cette année était le voyage. Durant ce mois, les élèves ont également assisté au spectacle « Le terrier » dans le cadre des petites scènes vertes.

Avril a été marqué par la traditionnelle représentation théâtrale des élèves. Les enfants ont joué « Les ogres et les clowns » devant une salle conquise. Nous avons également participé au concours des « écrits pour la liberté » organisé par la ligue des droits de l'homme. Une élève de la classe de Drom a remporté le premier prix national et a pu aller recevoir son prix à Paris.

En mai, les élèves ont de nouveau contribué aux plantations du jardin partagé, avec des plans de courgettes.

En juin, en musique, nous avons clôturé notre projet de danses traditionnelles par un bal ouvert au public le 6 juin. Ce projet a été accompagné par les intervenants musique de la communauté de communes. Le succès a été au rendez-vous avec une belle participation des adultes.

Toujours en juin, à la suite de la création du « coin calme » dans notre cour de récréation nous avons obtenu une nouvelle fois le label éco-école.

Le moi du juin fut décidément bien chargé avec une sortie à Chalon Sur Saône au musée Nicéphore Niepce et au musée Vivant Denon en partenariat avec le CROP.

Pour clôturer l'année, a eu lieu le traditionnel marché des connaissances où les élèves ont pu apprendre de nombreuses choses aux habitants. C'est également ce jour-là que les cm2 ont reçu leur dictionnaire d'anglais afin de préparer au mieux leur future entrée au collège.



Pour conclure, je désire de nouveau remercier tous les acteurs qui oeuvrent pour la vie de l'école : Sou des écoles, Pascale, municipalité, habitants du village... C'est grâce à vous tous que notre belle école peut continuer à fonctionner et à vivre.

Le CROP au top !

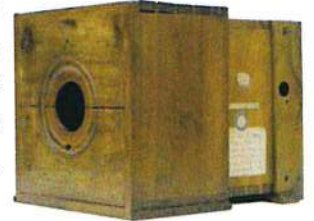


Collectif Revermont Objectif Photo

Le partenariat avec l'école s'est poursuivi pour le CROP (Collectif Revermont Objectif Photo) : CROPins et Dromignons se sont rencontrés tout au long de l'année. Tout d'abord lors de plusieurs rencontres en classe et sorties sur le terrain entre photographes et écoliers, pour apprendre le cadrage et effectuer les prises de vues de leur deuxième exposition. Ensuite, au cours d'une



intervention, Gil Gautier, photographe d'art et de nature, est venu leur expliquer son art et ses techniques, ses façons d'approcher au plus près le monde sauvage, les connaissances du milieu à appréhender et le respect nécessaire pour celui-ci. Enfin, ils se sont rendus à Chalon-sur-Saône, où est née la photographie. Là, ils ont découvert le premier appareil : la chambre noire de Nicéphore Niepce qui réalise la première photo en 1827, avec un temps de pose de dix heures. Puis les techniques évoluent : on réduit ce temps, on arrive à fixer l'image durablement, puis à restituer les couleurs ; en 1880, les plaques sont remplacées par une pellicule. En 1885, les images bougent : c'est le cinéma !



La troisième édition des Rencontres photo, Drom 2023, semblait très attendue : près de 900 visiteurs y ont participé sous un soleil radieux et une chaleur caniculaire pendant les deux jours, beaucoup préférant se présenter avant l'ouverture le matin ou prolonger la fin de la journée. Cette nouvelle balade dans le village les a conduits à la découverte de près de 350 photos dans les divers lieux d'expositions.

Une formule originale, émaillée de rencontres avec les photographes tous présents pendant le week-end, très appréciée de tous : autant de techniques, autant de regards et autant de sensibilités différentes à découvrir au fil de vingt expositions réparties dans treize lieux différents.

Les rues balisées par plus de 100 photos nature des membres du CROP et le fléchage accompagnaient les visiteurs le long du parcours pédestre de 1500 m. environ pour découvrir l'ensemble des expositions du village.



Les rencontres ont débuté la semaine précédente par une conférence de Gil Gautier, à Grand Corent, devant un public passionné.

Elles ont aussi été agrémentées d'ateliers, pendant les deux jours, sur la découverte de la photo animalière, et l'initiation au Macro et Proxi, pour les amateurs en quête de perfectionnement.



Dans le monde de la photographie, Drom semble être rapidement devenue une référence supplémentaire et des candidatures affluent pour les prochaines éditions.



Le succès d'une telle animation a été rendu possible grâce au soutien de partenaires privés et publics (Communes de Drom et Grand-Corent, communauté d'agglomération et Département), mais aussi grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles supplémentaires pour ces journées : qu'ils en soient remerciés. . . et le CROP, espérant bien renouveler l'opération, lance de nouveau un appel, tant pour des lieux d'exposition dans le village que pour des bénévoles lors de la prochaine édition !

Le saviez-vous ?

Actuellement, plus de 50 000 photos sont prises chaque seconde dans le monde... dont 90 % avec un téléphone !

L'ARCMA (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes)

Que s'est-il passé pour l'ARCMA en 2023 ?

2023, ce fut tout d'abord l'inauguration officielle du local, le 16 mars 2023. A cette occasion, les élus locaux et les partenaires de l'ARCMA étaient conviés à une visite du local de Chavannes sur Suran, suivie d'un vin d'honneur. Cette inauguration est l'aboutissement du projet de local à Chavannes sur Suran, dont l'origine remonte à 2019.

Du côté de l'atelier, on peut noter plusieurs événements, en lien avec la sauvegarde du patrimoine mécanique local. Les travaux de restaurations de plusieurs tracteurs sont terminés, ou en passe de l'être. Tout d'abord, un tracteur Micromax 4 roues motrices de 1949, et un élévateur VALOR « Translev » de 1960. Ces deux machines ont été fabriquées à Bourg en Bresse. On peut aussi noter la rénovation à neuf d'un tracteur Renault 7012 de 1956.

Plusieurs machines relevant du patrimoine industriel local ont par ailleurs pu être sauvées par l'ARCMA :

- ▶ Un tracteur Energic 518 (donné à l'ARCMA). Energic est une marque qui fabriquait des tracteurs à Villefranche sur Saône.
- ▶ Un tracteur « transformé » à partir d'une voiture Citroën d'avant-guerre (donnée à l'ARCMA)
- ▶ Une mobylette « Breda », fabriquée à Bourg en Bresse dans les années 50.

En 2023, l'ARCMA a organisé divers événements, dont la 28^{ème} bourse de Drom, et la 4^{ème} fête de la mob. La bourse de Drom a été un beau succès, avec une belle météo, et un public nombreux le long des étals des exposants de pièces. Du côté des expositions, le thème à l'honneur était « les années 50 ».

2023 a été aussi l'année du 30^{ème} anniversaire de l'ARCMA, créée à Drom le 2 novembre 1993.

Pour 2024, nous préparons déjà la 29^{ème} bourse d'échanges, qui se tiendra à Drom le 28 avril 2024. Des expositions sur les thèmes de « 120 ans Radior », et « moteurs monocylindres » sont déjà en préparation.



L'ARCMA remercie la municipalité de Drom qui permet l'organisation de cette manifestation, et les habitants de la commune qui sont mis à contribution pour cette journée d'animation intense dans le village.

Nous rappelons que le local de l'association situé à Chavannes sur Suran est ouvert au public les mercredis à partir de 17h. Nous accueillons avec plaisir tous les curieux qui souhaitent découvrir nos activités, et participer à notre petite histoire d'association locale.

Nous rappelons que le local de l'association situé à Chavannes sur Suran est ouvert au public les mercredis à partir de 17h. Nous accueillons avec plaisir tous les curieux qui souhaitent découvrir nos activités, et participer à notre petite histoire d'association locale.



Qu'est ce que c'est "la Fabrique" ?

Cela fait 5 ans qu'une grande maison de Thioles est devenue ce qu'on appelle un tiers-lieu.

C'est-à-dire un espace autre que notre domicile ou lieu de travail ; un entre-deux, où se côtoient des projets professionnels, culturels et sociaux.

Ce lieu est agréé "Espace de Vie Sociale" par la CAF et se base sur un diagnostic de territoire. Il existe pour répondre aux besoins et envies des habitant.es du territoire du Revermont et qui fonctionne grâce à celles et ceux qui viennent s'y investir.

Le lien social et l'émancipation citoyenne sont les pierres de voûte de chaque action menée.

A tout moment de l'année, vous pouvez décider de :

- proposer un projet qui vous tient à cœur ;
- rejoindre l'équipe des bénévoles, ou l'une des commissions (communication, finances, travaux, programmation, bénévoles, ...) ;
- venir vous renseigner, tout simplement (via mail, téléphone ou en physique).

Ce lieu est situé à Simandre et est ouvert à toutes les personnes souhaitant le découvrir.



La volonté est de servir les habitant.es de l'ensemble du territoire du Revermont.

Il y a deux espaces dans ce grand bâtiment : l'espace socio-culturel avec des activités régulières ou ponctuelles et l'espace de travail partagé.

Toute personne, association et petite entreprise peut venir utiliser notre espace de coworking. Vous pouvez louer un bureau ou une salle à l'année mais aussi à la journée, demi-journée ou à l'heure.

Les activités régulières

L'atelier de peinture, ce sont 2 créneaux par semaine des stages et portes ouvertes pour venir peindre en toute liberté

Tous les vendredis soirs à partir de 20h30 est organisée une **soirée jeux**.

Le premier mercredi de chaque mois, de 16h à 18h, le **café des parents** et goûter des enfants sont organisés. Le dispositif de covoiturage culturel "**Et si on sortait ensemble**" propose des sorties régulières à tarifs réduits, à raison d'une fois par mois environ.

Les moments **couture et papote** sont organisés presque tous les mois, les samedis matins pour s'entraider et discuter autour de sa machine.

Une équipe de jeunes se retrouve un samedi après-midi par mois de 14h à 17h pour débattre, jouer et monter un projet ensemble.



Pour toutes ces activités et bien d'autres, n'hésitez pas à nous contacter !
fmrevermont@gmail.com - 07 56 01 60 69 - 594, route de Dhuis à Simandre-sur-Suran

Avec le cinéma rural : un site internet, des avant-premières et l'accès par pass Culture

A Drom, le cinéma rural vient de terminer sa **vingtième saison** : vingt années où 295 films ont été projetés, générant presque 4 900 entrées, dont 315 pour la dernière saison, avec 17 films. La fréquentation 2022/2023 représente ainsi presque une fois et demie la population locale, plaçant notre commune largement en tête du circuit pour ce critère.

Le circuit compte maintenant 19 villages, depuis l'arrivée de Pont d'Ain, et affiche désormais complet ; pour la saison, il totalise presque 8 000 entrées au fil de 19 films et de 330 séances. Rappelons qu'il ne fonctionne qu'avec des bénévoles (environ 150) dont l'activité est équivalente à environ trois emplois à plein temps.

L'année aura été marquée par une nouvelle forme de « prestation » : des diffusions en **avant-première**, avec « Les Petites Victoires » en début d'année, et « Monsieur le Maire », en octobre, à Tossiat.

Drom a été de la partie en proposant deux séances des « Petites victoires » le 11 février (alors que la sortie nationale était au 1^{er} mars) et a récidivé le 8 janvier 2024 avec « La ferme des Bertrand » (sortie nationale le 31 janvier), en remplissant la salle à chaque fois.



Enfin, cette saison 2023/2024 marquera son 40^{ème} anniversaire. Des animations spécifiques sont en préparation pour le printemps : plusieurs séances gratuites en plein air, réparties sur le territoire !

On recrute

L'équipe des bénévoles de Drom ne demande qu'à s'étoffer un peu : si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement !



L'association s'est aussi dotée d'un site internet www.Cine-BresseRevermont et s'est inscrite dans le dispositif **pass Culture**, permettant aux jeunes de 15 à 20 ans d'utiliser le crédit mis à leur disposition.



Le pass Culture

Né d'une volonté du gouvernement de faciliter l'accès à des formes de culture diversifiées pour les jeunes, le dispositif pass Culture s'adresse à tous les élèves de 15 à 18 ans, pour leur permettre, grâce un crédit progressif selon leur âge, de profiter de nombreux biens, sorties et activités culturelles près de chez eux (cinéma, théâtre, spectacles, musées, livres, instruments de musique...), d'approfondir ou de s'initier à une pratique artistique, par le biais d'une application géo localisée.

Ils disposent ainsi d'un compte crédité de 20 € à 15 ans, puis 30 € à 16 ans et encore 30 € à 17 ans. Les jeunes de 18 ans bénéficient, de leur côté, d'un crédit de 300 €, à consommer avant leur 20^{ème} anniversaire.

En milieu rural, plus de 600 000 jeunes sont déjà inscrits dans ce dispositif, dont 350 000 de moins de 18 ans. Dans la multitude d'offres culturelles proposées, le cinéma s'avère être leur 2^{ème} poste de dépenses.

Comment ça marche ?

Il suffit de télécharger l'application pass Culture (ou se connecter sur la web-application) et de se créer un compte (pour les moins de 18 ans, demander ses identifiants EduConnect auprès de son établissement scolaire), puis choisir et réserver parmi les séances proposées !





PATRIMOINE : c'est reparti !

L'assemblée générale de l'association PATRIMOINE s'est déroulée le 19 décembre 2023 à la salle polyvalente de DROM. Un appel aux volontaires avait été lancé par l'équipe sortante. Fort heureusement cet appel a été entendu et cinq nouveaux bénévoles se sont retrouvés autour de Daniel BROCHIER et Martine BONNET (trésorière). Quelques personnes étaient excusées. Après un rappel de l'historique de l'association, de ses activités, de ses animations et de son administration, les rapports moraux, d'activités et financiers furent adoptés.

Un hommage aux anciens responsables a été rendu.

Un nouveau bureau a été mis en place :

Président : Jean-Luc ABBES

Trésorière : Céline GENIN

Secrétaire : Jean-Pierre JANAUDY

Membres : Nicolas GONSE et Christophe GUILLEMOT.

D'autres personnes devraient les rejoindre.

Tout habitant intéressé est chaleureusement invité à se signaler.

Pour rappel, l'objectif de l'association PATRIMOINE, créée le 2 décembre 1988, est de protéger, entretenir et développer le patrimoine de DROM et de sa vallée.

Dans un esprit positif, le bureau élu, se réunira en début d'année afin de fixer ses objectifs.

Il lance un nouvel appel à tous les volontaires.





Retrouvez toute l'actualité du village:



Drom
Village Revermont



PanneauPocket



drom.grandbourg.fr